

Culture

La médiathèque fête ses 20 ans

Jeunesse

Si t'es ado prépare l'été !

Budget 2021

Prudence, solidarité et ambitions

Parking du château

Ouverture au public cet été





Le point sur la vaccination anti-Covid !

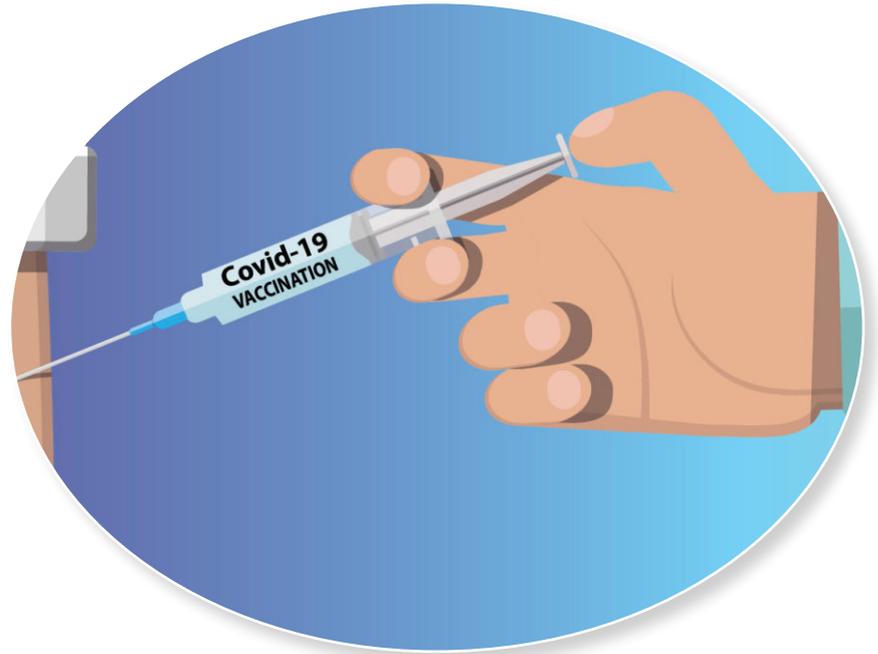
Les personnes âgées de 70 ans et plus ont été contactées (soit par téléphone soit grâce à nos bénévoles qui se sont rendus à leur domicile) et sollicitées pour subir une vaccination anti-Covid 19 et à ce jour quelque 1000 personnes ont déjà pu bénéficier du vaccin. La commune a par ailleurs tenu à protéger (bien évidemment sur la base du volontariat) :

- les aides à domicile au contact des seniors
- les personnels des services enfance et petite enfance
- les Atsem et animateurs
- les enseignants des écoles élémentaires
- les agents municipaux au contact du public, policiers municipaux, gendarmes.

Les vaccinations ont été réalisées au centre Arnaud Tzanck et pour intensifier cette opération de lutte contre la propagation du virus, la municipalité de Mougins en lien avec celle de Mouans Sartoux a mis à la disposition des professionnels de santé un vaste espace à Éco Parc Aussi l'annonce par le gouvernement de l'arrivée de doses de vaccins en plus grand nombre a amené à renforcer la logistique autour de ce centre de vaccination Dans cet objectif, deux moyens de communication sont à votre disposition :

- une adresse mail dédiée à la vaccination : aalessi@villedemougins.com

- un accès direct au niveau de l'accueil de la mairie de Mouans Sartoux au 04 92 92 84 54 pour les personnes n'ayant pas accès à un ordinateur en précisant leur âge, la présence ou non de comorbidités et leur numéro de téléphone.
Prenez soin de vous !



Sommaire

- 2	A la Une Vaccination et dépistage de la Covid-19
- 3	L'édito de Pierre Aschieri Maire de Mouans-Sartoux
- 4	Alimentation durable Le citoyen nourrit la ville
- 5, 6, 7	Alimentation durable L'alimentation positive en entreprises - le marché des producteurs
- 8 & 9	Budget 2021 Prudence, solidarité et ambitions
- 10 & 11	Travaux Le parking du château ouvrira cet été !
- 12	Travaux & santé Des abribus tout neufs - Plan canicule 2021
- 13	Jeunesse Si t'es ado prépare l'été
- 14	Participez ! Voisins vigilants - Élections - La parole aux élus
- 15	Vie municipale Retour sur les conseils municipaux des 6 et 14 avril 2021
- 16	Culture La médiathèque fête ses 20 ans et se modernise
- 17	Culture Ecoutez l'œuvre sonore de Christian Vialard
- 18	Manifestations La fête de la nature - La fête du vélo
- 19	Sortez ! Les jardins du musée international de la parfumerie ont rouvert
- 20	Climat D'un festival à l'autre, à nous de jouer !

Photo de couverture : lecteur sous le tilleul dans le parc du château, à la mi-avril.





Chères Mouansoises, Chers Mouansois,

Avec l'annonce de la levée progressive des restrictions par le Président de la République, il nous est désormais permis de nous projeter dans les semaines qui viennent et envisager un retour à une vie plus normale, moins contrainte par les règles sanitaires. Nous aurons très vraisemblablement à nous adapter à de nouvelles consignes qui devraient accompagner les réouvertures tant attendues des commerces, des terrasses des cafés et restaurants, des musées, cinémas et salles de spectacles mais aussi la reprise d'activités sportives proscrites jusqu'ici.

En cette période de l'année propice aux manifestations festives dont nous sommes privés depuis plus d'un an, les perspectives s'éclaircissent.

Si nous avons été contraints de décaler à l'été certains événements comme la fête du miel, en revanche, les manifestations extérieures telles que la fête de la Nature du 19 au 22 mai, le troc plantes le 30 mai, le vide grenier le 6 juin, le Printemps des Possibles le 13 juin et la Fête du vélo le 29 juin pourraient se tenir dans conditions presque normales. C'est aussi dans ce contexte bien singulier et avec un encadrement particulier de la campagne électorale que se tiendront les élections départementales et régionales les 20 et 27 juin.

« En levant les yeux au ciel, il est encore possible de s'évader un instant en pensant à Thomas Pesquet. »

En attendant de sortir de ce marasme ambiant qui dure depuis plus d'un an maintenant et en levant les yeux au ciel, il est déjà possible de s'évader un instant en pensant à Thomas Pesquet. Presque 60 ans jour pour jour après le premier homme dans l'espace, il vient à nouveau de rejoindre la Station Spatiale Internationale.

Il effectuera près de 3000 fois le tour de la terre à 27 000 km/h, en apesanteur. Détaché des contingences terrestres et bien qu'ayant accès à l'immensité du cosmos, son regard sera, sans nul doute, toujours attiré par la terre, seule planète connue qui abrite la vie, un écosystème complexe, unique et particulièrement fragile qu'il convient de préserver!

Votre maire
Pierre ASCHIERI





Récolte de fèves

ALIMENTATION DURABLE

Le citoyen nourrit la ville !

Deux week-ends durant, les participants du projet « le citoyen nourrit la ville » ont suivi une formation au jardinage écologique !

Les samedis 27 mars et 3 avril, les participants au projet « Le Citoyen Nourrit la Ville » ont pu bénéficier d'une première formation au jardinage écologique animée par les [Jardins de la Vallée de la Siagne \(JVS\)](#).

Au programme : reconnaissance des différents types de sol, élément essentiel pour choisir des plantes et amendements naturels adaptés au terrain, apprentissage des matériaux à utiliser et des premières étapes à suivre pour démarrer un potager écologique à partir d'un terrain en friche.

Ce fut également l'occasion de découvrir les expérimentations au maraîchage sur sol vivant menées par JVS.

Un beau moment de partage et de convivialité que vous pouvez retrouver en images sur la page Facebook de la MEAD grâce à la vidéo réalisée par Jean-François Boos, Mouansois participant au projet : www.facebook.com/meadmouvans.

Un grand merci à JVS pour leur accueil et le partage de leur expérience et à l'ensemble des participants du projet pour leur dynamisme et leur implication !





ALIMENTATION DURABLE



Jacques Chibois, chef étoilé.

Dans le cadre du projet Alimentation Durable en Entreprises, la MEAD a organisé en mars dernier un atelier cuisine avec le chef étoilé Jacques Chibois.

Dans le cadre du projet Alimentation Durable en Entreprises, la MEAD a organisé le 16 mars dernier un atelier cuisine avec le chef étoilé Jacques Chibois aux côtés du Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse et d'Agribio06. Lors de cet atelier, les salariés du Pays de Grasse ont pu cuisiner de chez eux, en même temps que le Chef, 3 recettes confectionnées avec des produits bio, locaux et de saison. Au menu : une fraîcheur de cresson à l'œuf, un croquant de poisson au fenouil et jus orangé et un crémeux de citron

avec sa chiffonnade de miel, un vrai régal ! Plus de 200 personnes se sont connectées pour cuisiner en direct avec le Chef. L'objectif de l'atelier était de sensibiliser les salariés d'entreprises à l'alimentation durable et de les inciter à cuisiner leur repas du midi.

Si vous souhaitez vous aussi tester ces plats, vous pouvez retrouver les 3 recettes de Jacques Chibois et des astuces et conseils pour une alimentation plus saine et durable sur la page Youtube de la MEAD : www.youtube.com/watch?v=5Woo-2mGB-0.

Un grand merci à Jacques Chibois pour son accueil et le partage de son savoir-faire et à la Région Sud et l'Union Européenne qui soutiennent ce projet.





ALIMENTATION DURABLE

Des nouveautés sur le marché de producteurs !



Malgré le confinement et les couvre-feu, les marchés mouansois ont continué d'avoir lieu et se sont adaptés aux nouvelles contraintes.

Sur le marché de producteurs, il y a aussi des nouveautés à déguster !

C'est la saison des fromages et l'on accueille avec plaisir une éleveuse de brebis et une éleveuse de chèvres qui nous proposent fromages et yaourts, bio et locaux !

Et quoi de mieux pour déguster ces produits que du pain frais, proposé par une boulangère tout juste installée à Gréolières, qui vous réglera avec ses différents pains et brioches, confectionnés à partir de farines locales et certifiés bio.

Vous êtes les bienvenus, chaque mercredi, de 16 h à 19 h, sur la place Jaurès !



La 4^e édition du Printemps des Possibles aura lieu à Mouans-Sartoux le dimanche 13 juin 2021 de 10 h à 18 h dans le parc du château.

Un festival organisé par la ville de Mouans-Sartoux et sa Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable (MEAD), l'épicerie Boomerang et la Maison du Commerce Équitable (MCE). Au programme, comme les années précédentes, la présence de nombreuses associations et structures locales qui œuvrent autour des thèmes du Zéro Déchet, de l'Alimentation Durable et du Commerce Équitable.

Des conférences et spectacles sur ces sujets seront également organisés dans la journée. Entrée libre et gratuite, ouvert à tous âges. Le détail du programme (en cours d'élaboration) sera consultable prochainement sur : www.printempsdespossibles.fr

Le projet alimentaire territorial de Mouans-Sartoux obtient la labellisation du Ministère de l'Agriculture pour 5 années supplémentaires !

La commune a obtenu en mars dernier la reconduction de son label « Projet Alimentaire Territorial » (PAT) pour 5 ans après examen de sa candidature par les équipes du Programme National pour l'Alimentation (PNA), piloté par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Instaurés en 2014, les PAT ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits bio-locaux dans les cantines, tout en étant élaborés de manière collective avec l'ensemble des acteurs du territoire concerné. En 2016, Mouans-Sartoux faisait déjà partie des premiers territoires à avoir reçu ce label national pour son projet piloté par un service municipal unique en France, la Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable (MEAD). La reconduction de ce label est une véritable reconnaissance du caractère ambitieux et innovant de la politique de la ville placée au service de ses habitants, de l'environnement et du partage de son savoir-faire à d'autres collectivités afin d'accélérer la transition alimentaire à toutes les échelles. C'est aussi la démonstration de la pertinence de l'échelon communal pour construire une politique publique alimentaire durable et de proximité !

Plus d'informations : <https://agriculture.gouv.fr/programme-national-pour-l'alimentation-2019-2023-territoires-en-action>





ALIMENTATION DURABLE

La Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable (MEAD) a lancé début avril la toute première édition du défi Entreprises à Alimentation Positive. Trois entreprises du territoire se sont portées volontaires pour y participer.



Pendant 4 mois, le Centre Hospitalier de Grasse, BLH et Xyleo vont se challenger en équipe afin de promouvoir une alimentation plus saine et durable sur leur lieu de travail. 15 salariés très motivés ont pris part à cette 1^{re} édition.

Au programme, 4 ateliers pratiques mensuels réalisés dans les entreprises sur le temps de pause du midi, une visite de producteur, et des astuces, échanges et petits challenges pour une alimentation plus respectueuse de l'environnement, de la santé, de l'Homme et des animaux. Quelques exemples de thèmes abordés dans le défi : adopter une alimentation responsable et équilibrée sans augmenter son budget, cuisiner des repas rapides et sains à emporter au travail, choisir une pause collation saine et durable ou encore tester

de nouvelles astuces anti-gaspi en cuisine. Cette première édition est une phase de test. Ce défi a ensuite pour vocation de se développer dans d'autres entreprises du territoire afin de sensibiliser un maximum de salariés à l'alimentation durable en entreprise.

Ce défi est organisé dans le cadre du projet Alimentation Durable en Entreprises dont les objectifs sont d'introduire plus de durabilité au sein des pratiques alimentaires des entreprises du territoire et d'aider les entreprises à s'engager pour le territoire et son écosystème.

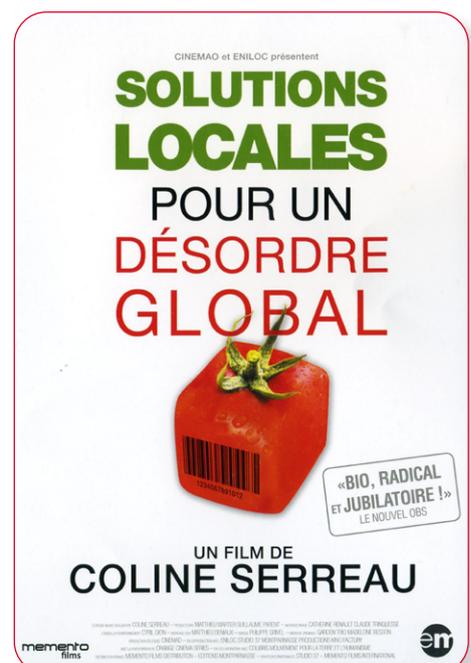
Ce projet est mené en collaboration avec le Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse et Agribio06 et est soutenu par l'Union Européenne et la Région Sud via le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural.

Une rencontre virtuelle s'est tenue récemment avec la 4^e promotion du Diplôme Universitaire « Chef de projet Alimentation Durable » et la marraine de cette édition, Coline Serreau.

La réalisatrice engagée a échangé avec les étudiants qui avaient préalablement visionné son documentaire « Solutions locales pour un désordre global », sorti en 2010 mais encore tout à fait d'actualité. Des réflexions autour de l'implication citoyenne, des pratiques humaines, du féminisme, des solutions pos-

sibles et actions à engager mais aussi de la vision de la réalisatrice ont donné lieu à une discussion inspirante et passionnée. Documentaire à voir ou à revoir gratuitement en cliquant sur le lien ci-dessous : www.youtube.com/watch?v=3q_xzQ7pRi4

Synopsis : « Les films d'alertes et catastrophistes ont été tournés, ils ont eu leur utilité, mais maintenant il faut montrer qu'il existe des solutions, faire entendre les réflexions des paysans, des philosophes et économistes qui, tout en expliquant pourquoi notre modèle de société s'est embourbé dans la crise écologique, financière et politique que nous connaissons, inventent et expérimentent des alternatives. » Coline Serreau.



Les travaux d'agrandissement du parc du château au-dessus du parking débuteront en septembre 2021.

BUDGET

Prudence, solidarité et ambitions

Pour la deuxième année consécutive, l'élaboration du budget de notre commune s'est déroulée dans des circonstances exceptionnelles.

Circonstances exceptionnelles sur le plan sanitaire dont nous mesurons les conséquences sur la vie quotidienne lorsque la pandémie frappe nos familles et nos proches.

Circonstances exceptionnelles sur le plan économique et social, avec le chamboulement des relations au travail, la suspension d'activité, la mise en sommeil de la vie sociale, culturelle, sportive.

Fin de la taxe d'habitation sur les résidences principales et stabilité de la taxe foncière

Circonstances exceptionnelles sur le plan de la fiscalité avec la poursuite de la suppression de la Taxe d'Habitation et l'affectation aux communes de la taxe foncière perçue par les Départements. Cette année, 80 % des habitants seront totalement exonérés de taxe d'habitation.

Les autres 20 % des habitants verront leur taxe réduite de 30 %. Le taux de taxe foncière est sans augmentation pour 2021.

Solidarité avec les commerçants

et les acteurs économiques

L'effort de solidarité manifesté par la commune auprès des acteurs économiques et de la vie locale a coûté 500 000 € au budget communal, sans aucune aide extérieure.

« Cette année, 80 % des habitants seront totalement exonérés de la taxe d'habitation »

Ce coût pourrait être sensiblement le même en 2021. Alors que l'effacement du concours de l'État au budget de la commune se poursuit, avec une dotation de fonctionnement réduite. Au total, depuis 2014, ce sont 7 millions d'euros qui ont été retirés de nos budgets.

Réduction de la dette et nouveaux investissements pour le cadre de vie

Malgré toutes ces contraintes, nous avons poursuivi la réduction de la dette de manière significative et nous avons continué d'investir pour des équipements de haut niveau utiles aux habitants.

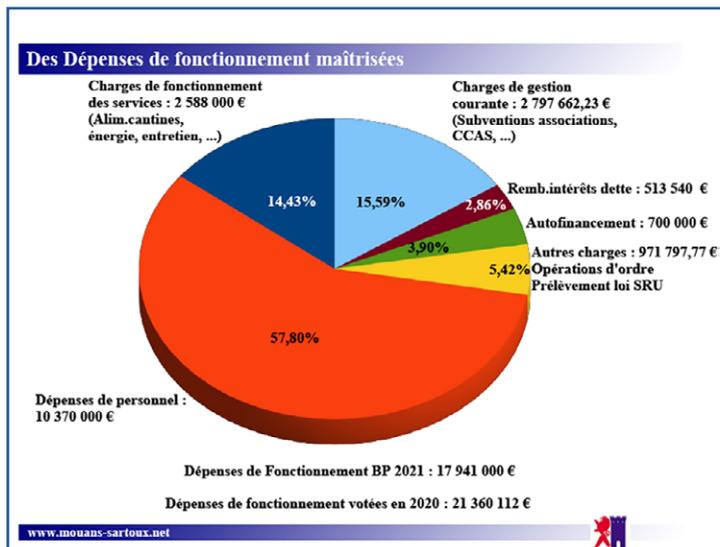
Cette année verra la livraison du parking intermodal du château réalisé pour le compte de la communauté d'agglomération du Pays de Grasse auquel la commune apporte un fonds de concours.

Nous améliorerons l'accessibilité du gymnase

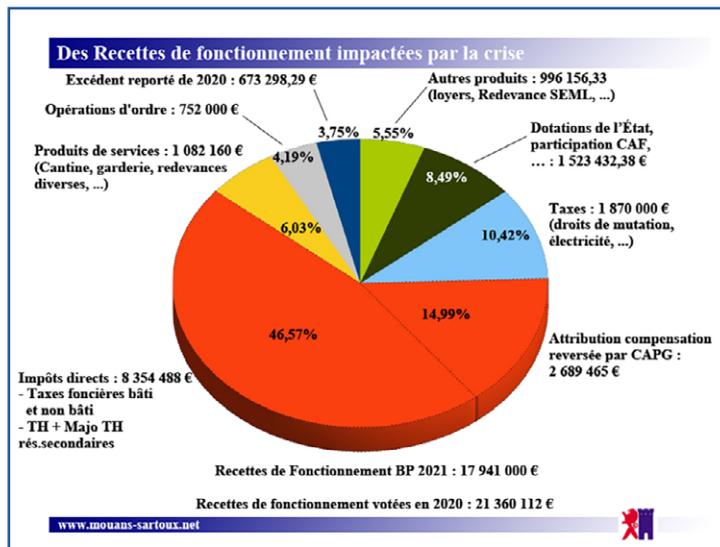
municipal pour les personnes à mobilité réduite, des travaux sont prévus au stade, au tennis municipal, travaux encore comme chaque année dans les écoles, sur la voirie communale.

Travaux aussi qui débuteront bientôt à la médiathèque et à l'automne le début des travaux d'agrandissement des jardins du parc du château par dessus le parking.

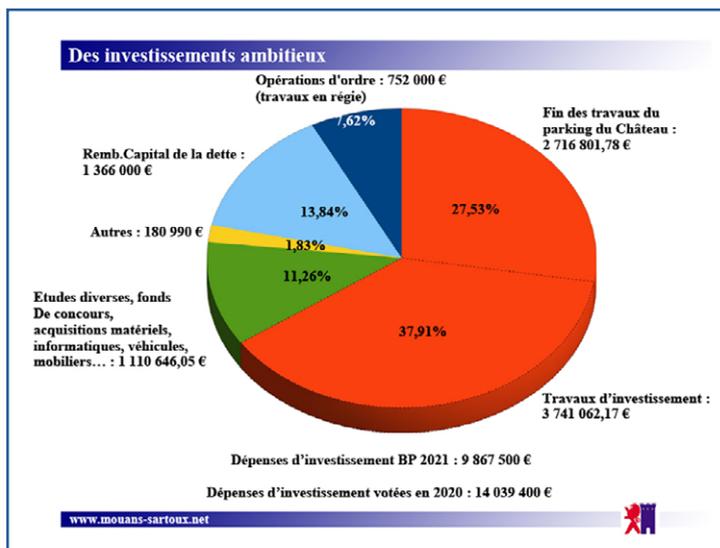




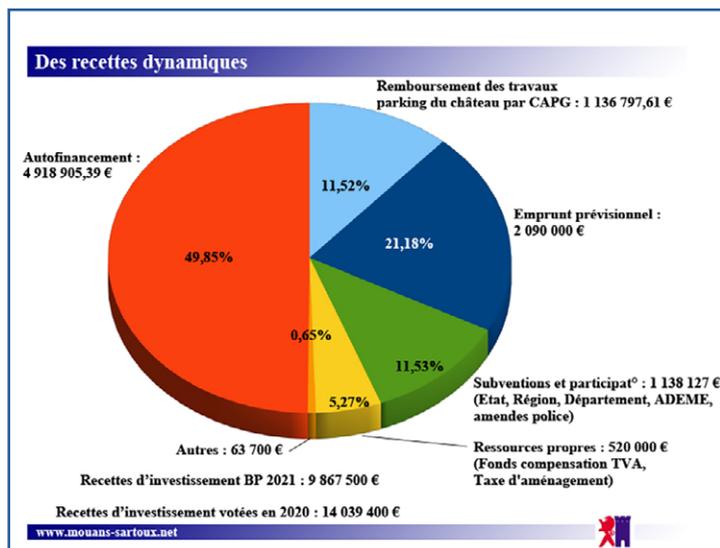
Les dépenses de fonctionnement prévues pour l'année 2021 s'élèvent à 17 941 000 €.



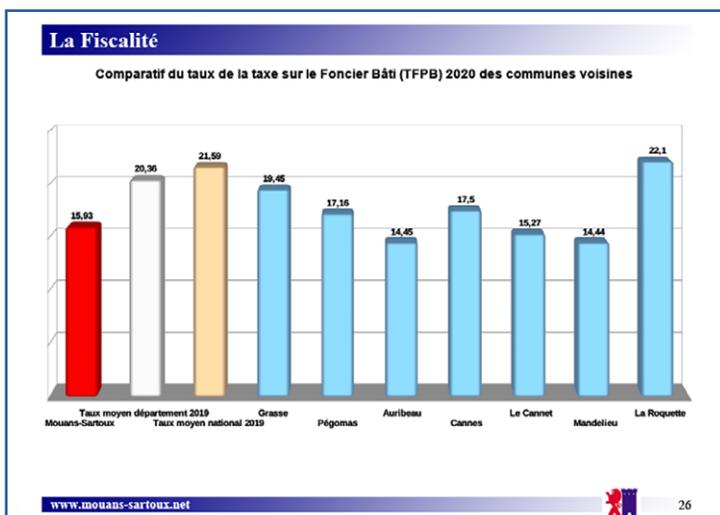
Les recettes de fonctionnement devraient s'équilibrer aux dépenses à hauteur de 17 941 000 €.



Plus de 9,8 millions € de dépenses d'investissement sont programmés en 2021.



Parmi les recettes, 1 136 797 € seront versés par la CAPG à la commune pour les travaux du parking du château.



La fiscalité mouansoise reste l'une des plus attractives du département, notamment en matière de taxe foncière.

Proposition taux de fiscalité 2021

Taxes	Bases prévisionnelles 2021	Rappel Taux 2020	Proposition Taux 2021	Produit fiscal 2021 attendu
Foncier Bâti	24 778 000 €	15,93 %	26,55 % Taux Communal : 15,93 % + Taux départemental : 10,62 %	6 578 559 €
Foncier non Bâti	204 400 €	56,36 %	56,36 %	115 200 €

Affectation aux communes de la taxe foncière perçue par les Départements. Le taux communal de taxe foncière est sans augmentation pour 2021.





245 places gratuites disponibles dès cet été 2021.

TRAVAUX

Le « parking du château » ouvrira cet été !

Le parc de stationnement intermodal du château proposera 245 places de stationnement gratuites !

Parmi ces 245 places, 100 seront destinées aux usagers des transports collectifs (TER et lignes de bus) et les 145 autres ouvertes à tous les usagers en zone bleue à durée adaptée.

Cet équipement tient une place stratégique dans le schéma de mobilité du Pays de Grasse

La réalisation du parc de stationnement intermodal de Mouans-Sartoux construit par la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse est entré dans sa phase d'achèvement. Cet équipement, situé à la charnière des réseaux de transports collectifs de Cannes-Pays de Lérins et du Pays de Grasse ainsi qu'à proximité de la gare ferroviaire de Mouans-Sartoux (Ligne Grasse-Vintimille), est également desservi par la ligne de bus qui relie Mouans-Sartoux à Sophia Antipolis. Il est donc appelé à occuper une place stratégique dans le schéma de mobilité du Pays de Grasse et de l'aire Cannes-Grasse.

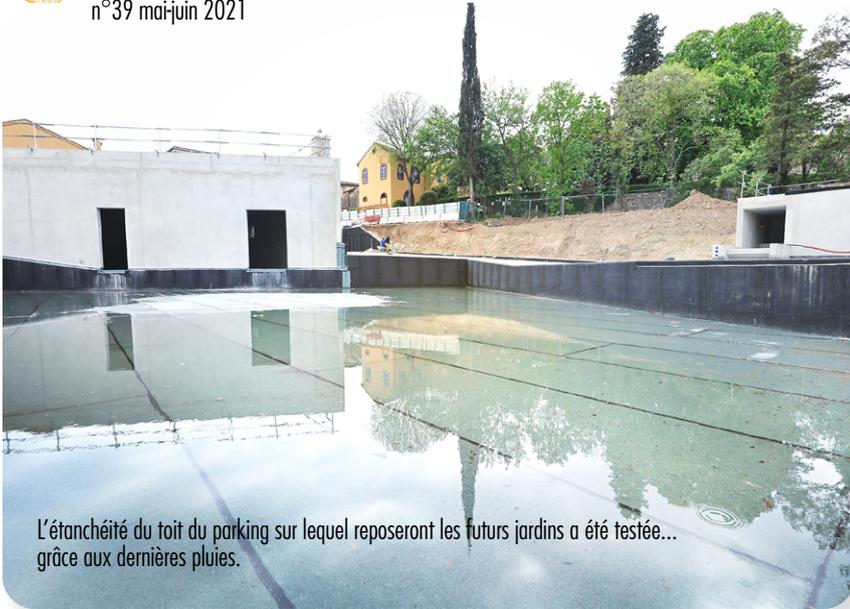
Un chantier qui a su surmonter les difficultés

Les circonstances exceptionnelles liées aux événements traversés depuis une année ont eu un impact fort sur le déroulement de l'opération : la suspension des travaux durant le premier confinement sanitaire national, puis une reprise accompagnée des modalités de sécurité sanitaire et d'une réorganisation des équipes de chantier.

Ces bouleversements de l'économie générale de l'opération ont provoqué un allongement de la durée prévue de l'opération de 11 mois. Renchérissant son coût déjà affecté par des renforcements de structure dus aux difficultés rencontrées dans la phase de terrassement et de fondations. Malgré tout, les entreprises ont su faire face, et avec le concours permanent des services techniques de la commune qui ont assuré le suivi de l'opération pour le compte du Pays de Grasse, ont permis de conduire le chantier à son terme.

Le coût final de 8 545 959 € est financé par l'ensemble des partenaires. Aux rangs desquels figurent l'Europe pour 2 173 568 €, le Département pour 999 495 €, la Région pour 500 000 € et l'État pour 361 977 €. La communauté d'agglomération du Pays de Grasse, maître d'ouvrage intervient pour 3 611 147 € et la commune y apportant un fonds de concours de 900 000 €. Le domaine de la mobilité et les équipements de stationnement qui y sont liés sont un enjeu important du défi environnemental que les collectivités ont à relever. Le Pays de Grasse et la commune y sont totalement engagés.





L'étanchéité du toit du parking sur lequel reposeront les futurs jardins a été testée... grâce aux dernières pluies.



La cage d'ascenseur tout en verre qui donnera accès directement à la rue du château et au boulevard urbain.



Du vert et du verre !



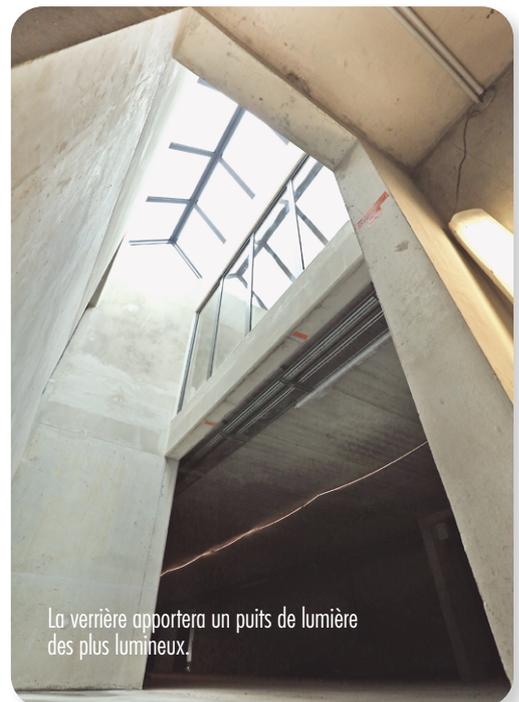
Les escaliers qui mènent d'étage en étage en cours de finition.



Quelques semaines de travaux sont encore nécessaires pour terminer le second œuvre.



Les différents niveaux sont étagés en pente douce.



La verrière apportera un puits de lumière des plus lumineux.





TRAVAUX

- L'entreprise Pisoni, gestionnaire du mobilier urbain dans la ville de Mouans-Sartoux, a changé la totalité des abribus et « sucettes » où sont affichés les informations municipales. Les nouvelles structures sont en acier trempé et aluminium, recouvert d'une peinture laquée. Les vitrages arrière et latéral sont en verre trempé « Sécurité »

- Des travaux de mise en accessibilité sont actuellement réalisés au gymnase municipal René Friard.

Ces travaux consistent à rénover complètement les sanitaires publics et aménager la nouvelle buvette du gymnase de manière à accueillir tout public lors de compétitions sportives ou manifestations en lien

avec les différentes associations. L'équipement sportif de la commune bénéficiera également de nouvelles portes d'entrée qui seront adaptées et accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le coût des travaux s'élève à 117 000 € TTC.

- A l'école François Jacob, pendant les vacances scolaires de Pâques, le parking de l'école François Jacob situé le long de la route de Pégomas a été réaménagé pour permettre un stationnement plus confortable des véhicules des parents d'élèves. De même, au début du chemin des Plaines, le parking a été refait en enrobé et agrandi pour créer quatre places supplémentaires.



SANTÉ

Plan canicule 2021 : faites vous connaître en mairie !

Le Plan Canicule permet aux administrés d'être recensés sur un registre confidentiel, leur permettant de bénéficier d'actions mises en place durant la période du 1er Juin au 15 Septembre. Les administrés pourront être renseignés sur les salles climatisées mises à leur disposition, être contactés, s'ils le souhaitent, aux jours et heures à leur convenance, et surtout être automatiquement pris en charge en cas de difficultés lors du déclenchement du plan canicule.

Le public concerné :

- les personnes âgées de 65 ans et plus,
- les personnes âgées de 60 ans et reconnues inaptes au travail,
- les personnes handicapées.

Contact :

- les personnes âgées de 65 ans et plus, inscrites sur les listes électorales, recevront par la poste un courrier les informant des mesures du Plan Canicule.
- les personnes peuvent aussi contacter directement le CCAS au 04 92 47 22 et demander à être recensées.

Handicap : faciliter les démarches pour les personnes sourdes et malentendantes



L'hôpital de Cannes propose un accueil spécifique pour les sourds et les malentendants. Une personne référente, Christine Herdt, accompagne toute personne malade handicapée par la surdité chez les médecins spécialistes de l'hôpital ou pour

passer des examens (à l'hôpital uniquement). Christine Herdt, communique directement en LSF (Langue des Signes Française). Elle est professeur de LSF et donne des cours en présentiel ou en visioconférence sur Zoom. Vous pouvez contacter Christine Herdt au 06.58.63.05.33 mais également au standard de l'hôpital de Cannes au 04.93.69.70.00.





L'équipe de Si t'es ado s'active à accueillir les collégiens et les Mouansois âgés de 11-17 ans dès le 3 mai 2021.

JEUNESSE

Si t'es ado prépare déjà l'été et une future rentrée scolaire « normale »

Avec les dernières annonces gouvernementales, la structure jeunesse 11-17 ans « Si t'es Ado » a vu ses portes se fermer au même titre que le collège et autres établissements scolaires.

La structure jeunesse ouvrira à nouveau le 3 mai 2021 en même temps que la reprise des cours en présentiel pour les collégiens et lycéens.

Pour autant, l'équipe jeunesse est à pied d'œuvre pour préparer l'été des adolescents et la future rentrée scolaire que nous espérons tous « sous le signe d'un retour à la normale ».

« Création d'un conseil municipal des Jeunes composé de sept collégiens filles et garçons »

En janvier 2021, un appel à candidature a été lancé auprès des jeunes collégiens pour créer le « CMJ » Conseil Municipal des Jeunes.

Ainsi, sept jeunes collégiens filles et garçons se sont lancés dans l'aventure. La période actuelle ne leur facilite pas la tâche, mais ils

ont à cœur de créer l'instance des jeunes. A ce jour, ils travaillent sur le cadre et le fonctionnement du futur « CMJ » en se posant les questions suivantes : pourquoi ? Pour qui ? Comment ?

L'objectif étant que ce conseil leur ressemble et rassemble autour de leurs envies, leurs projets. Ils seront également associés par le conseil municipal des adultes sur les sujets qui les concernent.

En parallèle, ils font preuve d'imagination pour proposer et élaborer leurs premiers projets autour de l'environnement, de concours interclasse et de moments festifs.

Le moment venu, ils vous dévoileront le fruit de leur travail...

Rappelons que pour l'ensemble des services proposés par « Si t'es Ado » une tarification en fonction du quotient familial est mise en place. Les inscriptions se font au 2^e étage de la mairie annexe. Les informations sont disponibles dans la rubrique espace téléchargement du site de la commune de Mouans-Sartoux (dossiers d'inscriptions, règlement, coupons d'inscriptions, projets pédagogiques, plannings d'activités) et par téléphone au 04 93 75 40 88.

Si t'es Ado,
est situé 390 avenue du parc,
dans le bâtiment de la Laiterie,
accueille les jeunes
de 11 à 17 ans
et propose :

- L'accueil périscolaire du soir : rythme de vie « entre droits et devoirs » : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 18 h 30 à la Laiterie.

Les jeunes peuvent venir et partir quand ils le souhaitent. Une aide aux devoirs optionnelle est proposée de 15 h à 18 h au collège de la Chênaie.

- L'accueil périscolaire du mercredi : « un temps suspendu » Il fonctionne de 12 h à 18 h 30. Il est possible de s'inscrire à cette activité avec ou sans repas.

-L'accueil extrascolaire des vacances : « l'évasion ». Ce temps est ouvert durant les vacances scolaires (petites et grandes) de 8 h 30 à 18 h 30.

- Les samedis spécifiques : « la découverte »
Mise en place des samedis ski en hiver et nautique fin du printemps.
Infos au 04 92 92 40 88.





PARTICIPEZ !

Voisins Vigilants - Participation citoyenne : pour contrer les cambriolages à domicile !



Peu de gens sont en mesure de protéger leur résidence et leurs biens, en tout temps. Lorsque vous êtes en vacances, au travail, partis en week-end ou aux courses, bref lorsqu'il n'y a personne à la maison, celle-ci est davantage exposée au cambriolage.

Il existe à Mouans-Sartoux le programme *Voisins Vigilants - Participation Citoyenne*, basé sur la collaboration entre bons voisins, prêts à défendre les intérêts des uns et des autres pour contrer des actes malveillants. Ce programme de surveillance de quartier, mis en place sur la commune depuis de nombreuses années, est d'une grande efficacité.

De plus, il encourage ses membres à aider la Police Municipale et la Gendarmerie Nationale dans leur action contre le cambriolage à domicile et offre des moyens pour rendre la résidence moins accueillante auprès des voleurs.

Pour devenir membre de Voisins Vigilants, ne cherchez pas sur Internet : vous ne trouverez que des propositions commerciales qui auront pour but de gagner de l'argent et qui, de plus, ne sont nullement en liaison avec la Police Municipale ou la Gendarmerie Nationale.

Contactez la mairie de Mouans-Sartoux, vous disposerez d'un service public qui pourra vous fournir une étude efficace de votre quartier et mettra à votre disposition le matériel nécessaire... gratuitement.

Les élections départementales et régionales se dérouleront les 20 et 27 juin 2021.

La date limite d'inscription sur les listes électorales à respecter est le 14 mai 2021. Toutefois, il y a des situations particulières après cette date (Français atteignant 18 ans, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré), le délai d'inscription est repoussé au 10 juin 2021.



LA PAROLE AUX ÉLUS

Liste d'Union pour la gestion municipale

Après 4 années d'absence, les Etats Unis veulent marquer leur retour sur le front du combat contre le réchauffement climatique.

Les 22 et 23 avril derniers, Joe Biden a organisé un sommet virtuel avec une quarantaine de dirigeants.

Les Etats Unis s'engagent à réduire de 50 à 52 % d'ici 2020 leur émission de CO2 en doublant ainsi leurs objectifs de la COP 21.

A l'occasion de ce sommet, c'est aussi une lutte géopolitique qui se joue, chacun cherchant à avoir le premier rôle. Plusieurs dirigeants ont donc fait des annonces nouvelles, le Canada, le Japon, la Corée, la Chine et même le Brésil ont affiché un programme ambitieux de réduction de leur empreinte carbone.

Malheureusement, les promesses remplacent souvent les actes de nos jours et nous verrons très vite si « America is Back » change la donne...

Pierre ASCHIERI

Liste « Mouans-Sartoux avec Passion »

Alors que notre pays s'enlise dans la crise depuis plus d'un an, les marges de manœuvre des Collectivités locales - en première ligne face à l'épidémie - s'amenuisent.

Mouans-Sartoux n'échappant malheureusement pas à cette réalité, cet exercice budgétaire 2021 ne ressemblera à aucun autre. Si bien dans son contenu que dans le contexte où il a été voté.

C'est un budget de résilience et de résistance face à la crise, avec ses défauts et ses qualités, comme tout budget... Mais il n'empêche qu'en décidant de ne pas augmenter les impôts des propriétaires mouansois comme nous le proposons depuis le 1^{er} jour de notre élection il y a 7 ans, tout en prolongeant les exonérations pour les commerçants les plus impactés par la crise, le Maire place la commune sur la bonne trajectoire financière pour 2021.

Christophe CHALIER

Liste « Participe Présent »

Contexte sanitaire oblige, les réunions sont soumises à des restrictions, mais à quand le comité d'implication citoyenne que nous appelons de nos vœux ? L'urbanisation soulève des questions : densification du centre-ville menée à la parcelle, sans réflexion globale, circulation accrue, imperméabilisation des sols, traitement des rues, des chemins et des places publiques, qu'il serait bon de traiter en concertation avec les Mouansois.

Malgré la Covid, les moyens existent de contacter les citoyens, de les concerter sur les décisions qui les engagent et de construire avec eux la ville de demain à laquelle ils aspirent. C'est la raison d'être de Participe Présent. Alors n'hésitez pas à nous contacter ou nous rejoindre pour participer à cette aventure collective qu'est la démocratie citoyenne..

Yann SAVIGNAC





VIE MUNICIPALE

L'essentiel des conseils municipaux des 6 et 14 avril 2021

Comme chaque année, le budget doit être voté avant la mi-Avril. Ces deux conseils municipaux ont donc été surtout consacrés à la préparation de l'année budgétaire 2021 (voir en pages 6 & 7)

- Associations : les subventions habituelles ont été votées :

- Centre Culturel (500 adhérents) : les cours ont été maintenus en visioconférence. Seuls les événements ont dû être annulés, à l'exception de la Foire aux Santons qui a été maintenue.
- Espace de l'Art Concret : un très gros travail a été fait par l'équipe pour organiser des « événements virtuels », mais aussi pour préparer la reprise.
- SCMS foot (670 adhérents) : au delà de son activité sportive, le club a poursuivi ses actions « Fair play », « Nutrition », « Gestes qui sauvent », « Lutte contre le cancer », « Handifoot », « Foot à 5 » et « Futsal ». Il faut aussi noter la belle progression de sa section féminine (130 adhérentes).
- HBBMS (250 adhérents) : la crise sanitaire a occasionné une baisse importante du nombre d'adhérents, mais le club a engagé une action de « reconquête » en menant des actions extérieures (cour de l'école Aimé Legall, Collège, Plan Sarrain, base de loisirs de La Paoute).
- Autres associations : sur une population de 9 800 habitants, Mouans-Sartoux compte 11 000 adhérents. Une soixantaine d'entre elles bénéficient d'une subvention de fonctionnement.

- Culture :

- Cinéma La Strada : en 2021, La Strada aura 20 ans et l'événement sera fêté comme il se doit. L'adjointe à la Culture, Marie-Louise Gourdon rappelle que ce complexe cinéma-médiathèque est unique en France. Une Délégation de Service Public a été renouvelée avec le gérant en 2013 pour 18 ans, attribuant 7 % des recettes à la commune. L'année 2020 a été particulièrement difficile. Une légère augmentation de certains tarifs a été consentie pour 2021, mais une grande partie des spectateurs bénéficient de réductions.

- Médiathèque : une simplification des tarifs et de nouvelles gratuités ont été décidées, sans affecter la recette globale.

- Eau et assainissement :

- Depuis la loi NOTRe, la compétence Eau & Assainissement est devenue intercommunale. C'est la raison pour laquelle la Société d'Economie Mixte Locale (SEML) « Eaux de Mouans » a été créée, dans laquelle la commune était actionnaire majoritaire, les autres actionnaires étant les habitants ayant souscrit des parts dans la SAS « Notre Eau ». Toutefois, la Loi « Engagement et Proximité » de décembre 2019 a autorisé les intercommunalités à subdéléguer cette compétence aux communes qui le souhaitent. C'est donc en accord avec CAPG que la commune « garde les rennes » sur « Eaux de Mouans ».

- Parking intermodal du Château :

des surcoûts sont intervenus lors des travaux, pour diverses raisons (crise sanitaire, améliorations diverses, protection d'un arbre remarquable, rajout d'un 2^e ascenseur, ...). Il a donc été nécessaire de signer un avenant avec CAPG pour acter ces surcoûts. Des aides sont attendues du Conseil Régional, de l'Europe (fonds FEDER) et du Conseil Départemental. L'ouverture de ce parking intermodal est toujours prévue au début d'été 2021.

- Mouans Accueil Informations (ex-Office de Tourisme) :

Du fait de difficultés financières chroniques, lourdement aggravées par les conséquences de la crise sanitaire qui a empêché la tenue normale des vide-greniers, il a été décidé avec l'équipe dirigeante de reprendre en gestion municipale une partie des activités de l'association Mouans Accueil Informations. Les salariées de l'association se verront donc proposer d'intégrer le personnel municipal.

- Personnel municipal :

Diverses mesures ont été décidées, et le tableau des effectifs a été actualisé en conséquence :

- Maintien du régime indemnitaire pour les agents en « absence spéciale Covid » (agents vulnérables, cas contacts, garde d'enfants en cas contacts, services fermés).
- Suppression de 10 postes vacants (départs en retraite, réorganisations).

- Rémunération des élus :

Un rapport nominatif des rémunérations des élus a été remis. En 2020 (année de transition entre deux mandats), il fait apparaître un total de 82 000 €, pour une enveloppe autorisée de 107 000 €. En 2021, le total prévu n'est que de 73 000 €.

- Stérilisation des chats errants :



La loi fait obligation au maire de faire stériliser et identifier les chats errants sur la commune. Plusieurs foyers de chats errants sont signalés en divers endroits. La commune a fait appel à 30 Millions d'Amis qui va contribuer pour moitié aux frais de stérilisation et d'identification de 50 chats errants. Ceci risquant de ne pas s'avérer suffisant, la commune a aussi sollicité l'aide de l'État dans le cadre du Plan de Relance. Pour cela, une convention a été signée avec l'association École du Chat Riviera qui effectuera les captures et avec la clinique vétérinaire du Tiragon.





CULTURE

Le cinéma-médiathèque fête ses 20 ans !

Si la situation sanitaire le permet, la médiathèque de Mouans-Sartoux devrait rouvrir début juin et célébrer ainsi ses 20 ans !

« En mai 2001 nous avons ouvert les portes de notre bel établissement culturel qui comprend la médiathèque et le cinéma La Strada.

Il y a 20 ans c'était unique en France et nous l'avons conçu pour que les publics du livre et du cinéma trouvent leur bonheur en un même lieu.

Il est facile de passer une heure à la médiathèque et d'aller au cinéma ensuite sans quitter les lieux ! Dans une ambiance familiale et conviviale en plein centre ville. Des belles surprises pour cet anniversaire ! » explique Marie-Louise Gourdon, adjointe déléguée à la culture.

La salle de contes baptisée « Salle Momar »

Momar nous a quittés le 5 avril dernier, en 2020, en plein confinement et nous n'avons pas pu lui rendre hommage comme nous le souhaitons. Nous avons espéré l'été dernier faire une belle fête africaine dans le parc du château à sa mémoire, cela n'a pas été possible non plus, à cause des questions de jauge et de distanciation.

Alors, si les conditions s'améliorent, nous ferons une belle fête et nous espérons que ce sera cet été !

Une application et un nouveau site web !

- Une application médiathèque sur votre téléphone pour être encore plus en contact avec la médiathèque et l'équipe. Cette application vous permettra de consulter votre compte, vos réservations ou toutes les informations pratiques de la médiathèque.

- Un [nouveau site internet](#) convivial qui vous permettra de naviguer dans les offres de la médiathèque. Ce dernier offrira de nouvelles possibilités de recherches, d'emprunts et de réservations de documents, il permettra aussi de présenter les coups de cœur des équipes, les documents nouvellement acquis ainsi qu'un calendrier des événements et activités proposés. Depuis janvier l'équipe de la médiathèque travaille au changement de son

logiciel. Il offrira un outil de travail plus précis, réactif et efficace. Il permettra aussi de mieux communiquer avec le public grâce à un système de newsletter et de sms pour ceux qui le souhaiteront.

Mise en place d'une borne prêt-retour automatique

Cette borne permettra à l'équipe d'être encore plus disponible pour vous, pour répondre à vos besoins.

Nos médiathécaires vont équiper l'ensemble des 40 000 documents de la médiathèque avec de nouvelles étiquettes RFID qui permettront la mise en place, à sa réouverture, de cette borne de prêt-retour automatique. Le public qui le souhaite pourra ainsi gérer ses emprunts et retours directement. Le prêt-retour par les équipes de la médiathèque sera évidemment toujours proposé à ceux qui le souhaitent.

Fermeture de la médiathèque pendant 4 semaines !

Après 20 ans de bons et loyaux services, la moquette d'origine de l'établissement va être changée. Les services techniques de la ville et l'équipe de la médiathèque mettent tout en œuvre pour que ces travaux se fassent le plus rapidement possible.

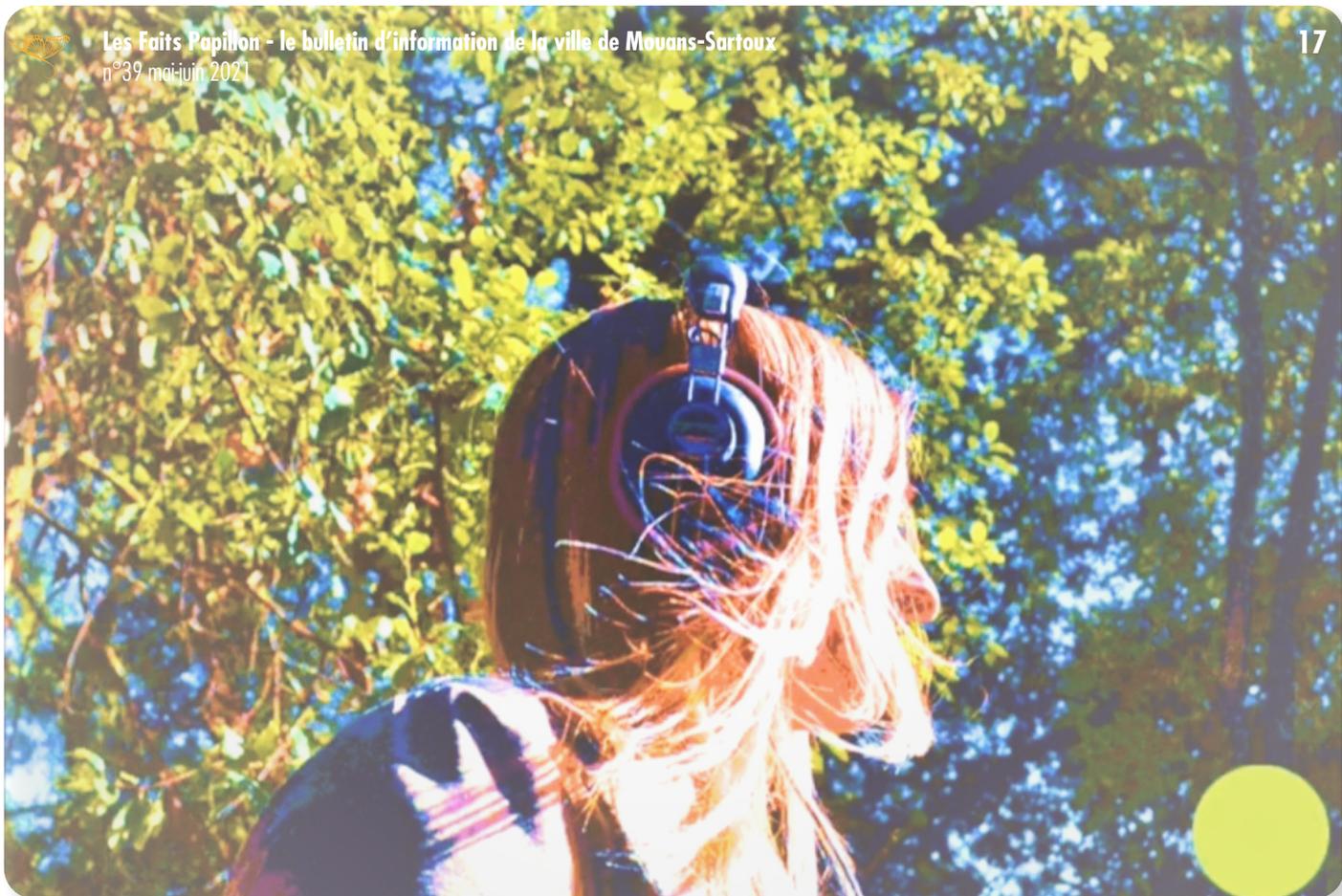
Ce changement entraîne une fermeture de l'établissement à partir du 27 avril pour 4 semaines.

Nouveaux tarifs : nombreuses gratuités et un seul tarif adulte.

Nous proposons ainsi la gratuité pour de nombreux usagers et une baisse de tarifs pour les autres. L'abonnement annuel permettant l'emprunt de documents devient gratuit pour les Mouansois.es mineurs, étudiants, demandeurs d'emploi, personnes en difficulté sociale...

Un seul abonnement individuel à 8 € pour emprunter tout document.





CULTURE

Écoutez l'œuvre sonore de Christian Vialard dans le parc du château

Malgré les difficultés sanitaires, l'Espace de l'Art Concret offre la possibilité de découvrir en « avant-première » le premier mouvement de l'œuvre sonore de Christian Vialard *Terminus Ad Quem*

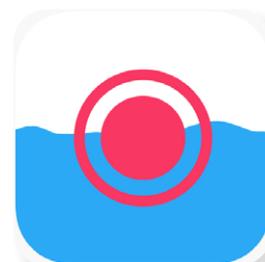
« J'ai imaginé ce projet sonore en forme de parcours, une composition en trois mouvements, explique Christian Vialard. J'ai tenté de rendre compte en sons de la complexité que je ressens dans cet endroit particulier entouré par les vestiges d'une architecture ancienne et la grande diversité des artistes réunis à l'eac. De leurs propositions concrètes d'un côté et de l'autre une nature certes domestiquée mais bien présente et encore mystérieuse. Un 1^{er} mouvement vous emmène dans le parc apprivoisé mais

qui garde malgré tout des mystères dissimulés. Le parcours peut se faire en suivant les balises tel que je l'ai imaginé mais rien ne peut vous empêcher de partir à l'aventure de mes propositions sonores à votre gré. J'ai imaginé le 2^e mouvement à l'intérieur de la Donation comme une pièce sonore d'une seule traite, une composition concrète pour guitare acoustique et piano électrique. Le 3^e mouvement qui s'inscrit dans le château est une composition pour guitare électrique baryton, pédales et ampli.»

PROTOCOLE D'ÉCOUTE

Smartphone en main, écouteurs sur les oreilles, suivez le parcours géolocalisé à Mouans-Sartoux (06)

- Téléchargez l'application [Listeners](#)
 - Ouvrez l'application (en confirmant le choix de géolocalisation)
 - Sélectionnez le point Mouans-Sartoux (en bas à droite) sur la carte qui s'affiche. Puis c'est à vous de décider !
- Écoutez sur site en suivant le cheminement des balises
 - Écoutez sur site selon votre propre déambulation
- Une écoute directement depuis chez vous





LA FÊTE DE LA NATURE

Venez célébrer la nature samedi 22 mai aux JMIP !

La fête de la nature aura lieu de 10 h à 18 h dans les Jardins du Musée International de la Parfumerie, chemin des Gourettes.

Ne manquez pas cet événement ! La fête de la nature est l'occasion de faire connaître toutes les actions de protection de la nature et en particulier à Mouans-Sartoux.

Comme nous l'avons déjà relaté, un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est en cours de réalisation pour le compte de l'Office Français de la Biodiversité, avec l'aide du Conservatoire d'Espaces Naturels PACA et de la LPO. Sans attendre le 22 mai, vous pouvez vous rendre compte de son avancement en allant sur le site de la Ville (bouton « Atlas de la Biodiversité »).

Le 22 Mai, vous apprendrez tout sur les objectifs de cet ABC, et vous pourrez aussi découvrir ce que la nature inspire aux enfants des écoles, mais nous ne voulons pas révéler les surprises qu'ils nous réservent !

Cette manifestation sera aussi l'occasion pour la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse (CAPG) de distribuer aux jardiniers amateurs des larves de coccinelles et de leur expliquer comment les utiliser.



« Des animations sur l'apiculture, les chauve-souris et la confection de nichoirs »

La ville de Grasse devrait, elle aussi, présenter son ABC.

Vous découvrirez aussi des animations sur l'apiculture, sur les chauves-souris et sur la confection de nichoirs. Bien entendu, cet événement sera organisé en respectant les consignes sanitaires en vigueur, alors venez nombreux !



La fête du vélo de Mouans-Sartoux, organisée par le Crédit Mutuel, la commune et de l'association Choisir le vélo, se tiendra le 19 juin 2021 à partir de 10 h.

Inscrivez-vous*, en famille, à cet événement sur la page d'accueil du site web de la mairie ou sur fiche d'inscription disponible en mairie. Ce sera l'occasion de découvrir (ou redécouvrir) les infrastructures cyclables de la commune, les nombreux commerces de proximité et les sites touristiques de la commune. Un jeu de piste cycliste (30 minutes environ) à suivre à l'heure qui vous conviendra, dans le centre du village, permettra de rouler « malin » sur les thèmes de l'alimentation durable, la sauvegarde de la biodiversité, la présentation des futurs projets d'aménagement cyclable, et avec la possibilité de se perfectionner à la pratique du vélo.

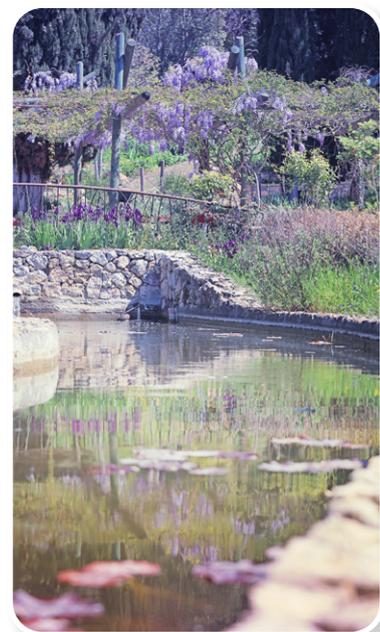
* Inscription obligatoire au plus tard le 12 juin 2021. Possibilité de prêt de vélo dans la limite des stocks disponibles





Les Jardins du musée international de la parfumerie ont rouvert !

- 979 Chemin des Gourettes à Mouans-Sartoux
- Ouverts du 2 mai au 31 août de 10 h à 19 h, 7 jours sur 7.
- Tarif: 4 € (gratuit - de 18 ans / demi-tarif pour étudiants et groupes de plus de 10 personnes)
Pass annuel individuel 10 €
- Contact: 04 92 98 92 69





La fresque du climat, un outil ludique, interactif et pédagogique.

CLIMAT

D'un festival à l'autre, à nous de jouer !

Depuis janvier, l'équipe du Festival du Livre et le Centre Culturel, avec la MEAD et Lumia portent une campagne de sensibilisation et d'information autour du dérèglement climatique.

Avec la fresque du Climat, un outil ludique, interactif et pédagogique qui permet de comprendre les liens de cause à effet liés aux émissions de gaz à effet de serre, Laurie Benisti et Nathalie Lemeur sont intervenues à 18 reprises auprès de 250 personnes au sein des écoles, lors de séances à la médiathèque ou à l'occasion du marché des producteurs du mercredi, et ce, malgré les contraintes liées au Covid !

Les 17 et 28 avril ont été organisées 2 visio conférences sur ce sujet. L'une basée sur les travaux du GIEC a permis de mieux comprendre et d'échanger sur les principaux enjeux qui lient l'énergie et le climat. L'autre, animée par Joël Guiot, climatologue au CNRS et co-président du GREC Sud, a porté sur les conséquences locales de ce dérèglement. Elles ont rassemblé près de 200 personnes.

Ces 2 conférences, ludiques et accessibles, sont toujours visibles en libre accès [sur la page Facebook](#) et [la chaîne youtube du festival du Livre](#).

En mai et juin, nous continuerons les interventions dans les écoles, collèges et lycées, avec les associations intéressées, avec les entreprises aussi.

L'idée est de donner à chacun.e la possibilité de bien comprendre les enjeux et surtout de trouver des solutions d'adaptation à ce réchauffement et d'actions pour limiter à 1,5° l'augmentation moyenne de la température sur la planète, sachant que des actions locales peuvent avoir des effets locaux, ce qui est encourageant.

Notre commune, les associations et les citoyens de notre commune ont déjà participé ou mis au point des actions. Il nous semble important de s'impliquer individuellement et collectivement dans des actions concrètes, à notre mesure, dans notre milieu, pour réagir positivement.

Si les conditions sanitaires le permettent un événement lié au climat sera organisé début juillet.



« Les faits papillon » bulletin municipal d'informations est édité par la ville de Mouans-Sartoux.

email : papillon@mouans-sartoux.net

Directeur de la publication : Pierre ASCHERI - mairie@mouans-sartoux.net

Tél. : 04 92 92 47 00 - Adresse : BP n° 25 - 06371 Mouans-Sartoux Cedex - www.mouans-sartoux.net

Avec le concours des services municipaux de la ville de Mouans-Sartoux.

